

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL  
DE BALLAIGUES  
DU 23 MAI 2016**

L'appel nominal indique la présence de 27 conseillères et conseillers. Les noms et prénoms des conseillères et conseillers présents figurent sur le livre nominatif des présences tenu par les scrutateurs. Le quorum réglementaire étant atteint, **M. Jean-François Faivre**, Président, ouvre la séance à 20h15, en implorant la bénédiction divine sur les travaux de l'assemblée.

**M. Raymond Durussel** demande de reporter le point 3 à la prochaine séance car le rapport n'a pas été transmis au bureau du conseil 72 heures avant la séance, selon l'article 43 du règlement. Cette proposition est acceptée avec 15 oui et 12 abstentions.

L'ordre du jour modifié comme suit, est adopté :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 avril 2016
2. Communications de la Municipalité
3. ~~Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal relatif à l'adoption du nouveau règlement pour le Service communal de distribution d'eau~~
4. Rapport et réflexion de la commission culturelle – Année 2015
5. Rapport de la commission de gestion – Année 2015
6. Dépôt des comptes 2015
7. Rapport de gestion 2015
8. Préavis municipal relatif à la réfection de la conduite d'eau en fonte située sur le site du Verger entre les bâtiments C & M de la Société Dentsply Sirona
9. Préavis municipal relatif à la réfection des services EC-EU, eau potable et travaux VO Energies du chemin situé entre la Ruelle du Chalet 2 et la Grand-Rue 51
10. Propositions individuelles et divers

### **1. Adoption du procès-verbal du 18 avril 2016**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité, avec une abstention, sans avis contraire.

### **2. Communications de la Municipalité**

**M. le Syndic Raphaël Darbellay** informe le Conseil que la perte fiscale de RIE III sera de CHF 1'757'983.- par année. La Commune paiera en moins CHF 1'300'000.- de facture sociale et de péréquation. Ce qui donne une perte nette de CHF 457'983.-, cela signifie une perte équivalente à environ 6 points d'impôts (valeur 2014).

**Le Syndic** rappelle quelques dates :

**Jeudi 26 mai** : Cérémonie d'assermentation. Il encourage les anciens conseillers ainsi que leurs proches à venir partager un verre et accueillir les nouveaux conseillers.

**Samedi 28 mai** : Tour du Pays de Vaud. Il espère qu'il y ait un maximum de monde. Beaucoup de volontaires se sont annoncés mais il reste encore du travail pour ceux qui le désirent. Il y aura la possibilité de prendre des repas.

Finalement, **M. le Syndic Raphaël Darbellay** annonce la nouvelle répartition des dicastères des municipaux pour la législature 2016-2021 :

**Raphaël Darbellay, Syndic**

Administration générale, finances, police, aménagement du territoire, ressources humaines et communication

**Gilbert Poncet, Vice-président**

Forêts, cours d'eau, service des eaux et défense incendie

**Thomas Maillefer**

Routes, éclairages publics, énergie, réseaux des eaux usées et épuration

**Jean-François Faivre**

Bâtiments, constructions (mises à l'enquête), gestion des déchets, sociétés locales, sport, loisirs et culture

**Christian Nyffenegger**

Écoles, domaines, santé publique, affaires sociales, cultes, cimetière, protection civile et tourisme

**M. le Municipal Gilbert Poncet** informe que les travaux des pontons du Ruz de la Praz sont en cours d'exécution. Ceux-ci auront une plus-value de CHF 21'000.- HT car ces tuyaux doivent être enrobés de stabilisé.

**M. le Municipal José Löffler** annonce que M. Philippe Dutoit a été engagé comme surveillant de la déchetterie. Il informe aussi que le service forestier a fait un plan de fermeture des chemins forestiers, qui n'engendre pas de grands changements sur le territoire de Ballaigues.

**M. le Municipal Thomas Maillefer** informe que le tapis sera refait vers fin août-début septembre et non à la mi-juillet. Le carrefour au chemin des Crêts est fermé pour 1 à 2 semaines donc les riverains de la route du Signal doivent accéder à leur domicile par le chemin de la Combettaz. Il les remercie de leur compréhension. Il y a beaucoup de roche donc l'avancement des travaux est ralenti. Ils avancent de 5 mètres par jour, ce qui fait 25 mètres par semaine.

#### **4. Rapport et réflexion de la commission culturelle – Année 2015**

**M. Pierre-Luc Maillefer** donne lecture du rapport.

...

Il profite de cette intervention pour remercier les membres de cette commission ainsi que la Municipalité pour les excellents échanges au cours de cette législature.

**M. le Président Jean-François Faivre** remercie la Commission pour son travail. Le Conseil prend acte de ce rapport.

#### **5. Rapport de la commission de gestion – Année 2015**

**M. Jimmy Leresche** donne lecture du rapport.

Divers travaux ont été réalisés durant cette année dans plusieurs établissements, notamment le Vieux Collège, l'école, la buvette du foot, le CeVi ainsi que la Maison de Commune. Concernant les bâtiments de la Poste et de la Croix d'Or, les travaux d'entretien sont réduits au minimum en attendant le résultat des études.

Au sujet de la taxe des poubelles, celle-ci ne couvre environ que 70% des frais de ramassage des ordures ménagères et de la déchetterie. Il faudra s'attendre à une probable augmentation de la taxe.

**M. le Président Jean-François Faivre** remercie la Municipalité et la Commission pour leur travail et ouvre la discussion. Le Conseil prend acte de ce rapport.

**M. le Municipal Michel Junod** apporte une modification à la page 3 (temple). Il ne s'agit pas de fenêtres mais bien de vitraux. Il ne faut pas tenir compte de ce commentaire dans le rapport car ces vitraux ne vont pas être changés.

**M. Raymond Durussel** félicite la Commission. Il informe que le bas de la Chenaux est en mauvais état, même dangereux. Il y a de grosses ornières de chaque côté de la route.

**M. Frédéric Santschi** demande un éclaircissement. Qu'entend la Commission au sujet de l'affectation de l'appartement ?

**M. Philippe Turin** répond que M. Junod a informé la Commission que la Municipalité allait réfléchir au niveau de l'affectation de cet appartement. En fonction de ce qu'il va devenir, il faut savoir si c'est judicieux de faire des travaux.

**M. le Municipal Michel Junod** répond qu'en effet, avec l'AscoVaBaNo, ils ont eu une réflexion à ce sujet. Il est toujours utile de posséder un local supplémentaire dans un établissement scolaire. Pour une logopédiste par exemple ou l'infirmière scolaire, etc...

**M. Raymond Durussel** appuie les remarques de la Commission au sujet du toit du CeVi. Il souhaite qu'à la fin de ces travaux, la Commune facture un tiers à l'architecte et qu'on le mette aux poursuites.

**M. Nathanaël Bourgeois** demande quelles seront les mesures de sécurité au sujet de la double sauvegarde sur le cloud.

**M. le Syndic Raphaël Darbellay** répond que l'année dernière, leur système a été attaqué par des virus. Ils ont fait appel à l'entreprise OFISA et grâce à elle, ils ont réussi à sauver les données. Cette dernière s'occupe de la sauvegarde de beaucoup de communes vaudoises. Pour le moment, il ne peut pas donner plus d'informations à ce sujet.

**M. Nathanaël Bourgeois** remercie le Syndic. Selon lui, les données fiscales sont extrêmement sensibles. Il demande au Syndic de confirmer qu'elles sont bien gérées par le Canton et qu'elles ne sont pas sur ce cloud.

**M. le Syndic Raphaël Darbellay** répond qu'elles ne sont pas sur le cloud. Il aurait la possibilité de les télécharger mais il les consulte uniquement sur le site du Canton.

## 6. Dépôt des comptes 2015

**M. le Syndic Raphaël Darbellay** donne lecture des comptes.

Comme prévu au budget, les comptes 2015 présentent un résultat déficitaire.

Montant total des revenus :	8'469'547.39
Montant total des charges :	8'771'579.10
Excédent de charges :	302'031.71

L'excédent de charges représente l'équivalent de quatre points d'impôt.

Ce résultat, nonobstant les diverses corrections comptables induites par une erreur du Canton dans le calcul des revenus d'impôts des années précédentes, démontre clairement un tassement dans les affaires de nos industries locales.

Ce phénomène, couplé avec les premiers effets de la RIE III, qui se feront sentir à partir de 2017, doit nous encourager à une rigueur financière toujours plus attentive lors des exercices à venir.

Malgré tout, le résultat de l'exercice 2015, reste dans des limites acceptables.

En conclusion, la Municipalité demande au Conseil communal :

- d'approuver les comptes 2015 tels que présentés
- de lui donner décharge de sa gestion durant l'année écoulée

**M. le Président** rappelle que c'est la Commission des finances qui rapportera sur les comptes.

## **7. Rapport de gestion 2015**

**M. le Syndic Raphaël Darbellay** donne lecture de l'avant-propos.

« Au cours de cette dernière législature, la Municipalité s'est souvent posé la question de l'utilité d'un rapport de gestion présenté sous forme actuelle. Répond-il à un besoin avéré, alors que la commission de gestion présente d'année en année un rapport toujours plus élaboré, plus documenté, plus complet. De par sa taille, notre commune pourrait aussi se satisfaire des commentaires apportés aux comptes annuels et au budget. La nouvelle Municipalité engagera à ce sujet une réflexion tenant compte des remarques du Conseil communal.

La santé financière de la commune est bonne mais les perspectives d'avenir se teintent cependant d'un pessimisme naissant. Nous n'échappons pas à la crise que connaît l'économie globalisée de ce 21<sup>ème</sup> siècle. Nos principales industries locales sont tournées vers l'exportation et souffrent de cette situation, aggravée encore par la force du franc suisse. Les comptes 2015 le démontrent clairement.

La mise en œuvre de la réforme de l'imposition des entreprises RIE III, fera sentir ses effets dès l'exercice 2017, par la perte de 2,5 points d'impôts pour progressivement arriver à une perte de 6 points d'impôts, selon les diverses prévisions élaborées à ce jour, tant par le Canton que par l'Union des Communes Vaudoises.

Le défi de la prochaine législature sera de trouver un chemin entre augmentation d'impôts et restrictions budgétaires, toutes mesures éminemment impopulaires.

La situation de notre commune reste cependant confortable avec des infrastructures de base très largement réalisées et entretenues et avec un endettement supportable, qui nous laisse encore une marge pour des réalisations futures. »

## **8. Préavis municipal relatif à la réfection de la conduite d'eau en fonte située sur le site du Verger entre les bâtiments C & M de la Société Dentsply Sirona**

**M. le Municipal Gilbert Poncet** donne lecture du préavis.

Le chemin du Verger au lieu-dit « A la Fin » connaît une intense activité industrielle, développée par Dentsply Sirona. Suite au récent bouclage du réseau communal de distribution d'eau potable et de défense incendie réalisé dans le cadre de la construction du nouveau bâtiment Jungfrau, travaux financés par cette entreprise, la conduite existante du chemin du Verger doit être remplacée, d'où la présente demande de crédit.

En conclusion, la Municipalité demande au Conseil communal :

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux
  - d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 172'000.-
  - de financer ce montant par une subvention de CHF 8'000.-, le solde par la trésorerie courante ou par un emprunt, aux meilleures conditions du marché, en faisant usage de l'autorisation en matière de plafonds d'endettement délivrée pour la législature 2011-2016
  - de pouvoir amortir le montant des travaux, à partir du budget 2017, à raison de CHF 5'100.-\* par année, par le compte 810.331.36
  - d'autoriser la Municipalité à signer tous les actes nécessités par les circonstances
- \*CHF 160'000.- HT ./ subvention HF 8'000.- + TVA subvention CHF 600.-/30 ans

**M. le Président** nomme les membres suivants pour étudier ce préavis :

MM. Frédéric Santschi, Philippe Turin et Michel Neri. Suppléants : Mme Christine Jaccard et Sébastien Bourgeois.

## **9. Préavis municipal relatif à la réfection des services EC-EU, eau potable et travaux VO Energies du chemin situé entre la Ruelle du Chalet 2 et la Grand-Rue 51**

**M. le Municipal Thomas Maillefer** donne lecture du préavis.

Le présent préavis a pour but de solliciter un crédit de CHF 195'000.- pour financer les travaux d'assainissement et de réfection des services implantés sous le tracé de la Ruelle du Chalet – partie est, jusqu'à la Grand-Rue, ainsi que son revêtement.

En conclusion, la Municipalité demande au Conseil communal :

- d'autoriser la Municipalité à effectuer les travaux de réfection cités en titre
- d'octroyer à cet effet un crédit de CHF 195'000.-
- de financer ce montant par la trésorerie courante ou par un emprunt, aux meilleures conditions du marché, en faisant usage de l'autorisation en matière de plafonds d'endettement délivrée pour la législature 2011-2016
- de pouvoir amortir le montant des travaux en 30 ans, à partir du budget 2017, à raison de CHF 6'500.- par année, par le compte 430.331.37
- d'autoriser la Municipalité à signer tous les actes nécessités par les circonstances

**M. le Président** nomme les membres suivants pour étudier ce préavis :

MM. Daniel Bourgeois, Eric Jeanneret et Olivier Rose. Suppléants : Mme Cécilia Wyden et M. Dario Salvi.

## **10. Propositions individuelles et divers**

**M. Raymond Durussel** prend la parole pour donner des informations au sujet de l'AscoVaBaNo suite à la séance du 27 avril dernier. Elle a accepté les comptes qui sont équilibrés mais avec un peu plus d'amortissement que l'année précédente. La Commune de Ballaigues est engagée pour CHF 1'000'000.- sur les CHF 6'000'000.- d'engagement de l'AscoVaBano au point de vue des dettes. Nous payons environ CHF 406'000.- par année dont CHF 113'000.- pour les transports scolaires. Les délégués de Ballaigues sont intervenus avec force pour que les élèves soient bien transportés au niveau de la sécurité et il semblerait que le message soit bien passé.

**M. le Municipal Michel Junod** répond qu'en tant que membre du CODIR, il est très conscient des dangers de la route.

La parole n'étant plus demandée, **le Président** lève la séance sans contre-appel, à 21h45.

La prochaine séance du Conseil est fixée au lundi 20 juin à 20h15, au Cevi.

***Etaient absents et excusés*** : MM. Sylvain Belin, Jean-Luc Leresche, Stéphane Chenaux, Eric Guillaume, Renato Salvi et Christian Bechler.

Ballaigues, le 25 mai 2016.

Le Président :

La Secrétaire :

Jean-François Faivre

Rachel Loeffler